

Parking pour ouvriers au sein de I entreprise

Par DIXY 68, le 27/09/2013 à 10:21

Bonjour

Je possède un quad avec lequel je vais travailler de temps en temps Nous ne possedons pas de parking ouvriers dans I enceinte de I entreprise

Il y en à un ou se gare les gens des bureaux

Les ouvriers se garent sur un parking extérieur commun à une autre entreprise

Les personnes venant en vélo, scooter et moto eux se garent sur le parking intérieur de l'usine

Depuis deux ans je m y suis garée avec mon quad

Le 15 juillet j ai été nomme DP et DS

Mercredi 25 septembre jour de la 1 ère réunion DP

Je me suis fait signifier par la direction que je ne pouvais plus occuper un emplacement de parking à l'intérieur de l'enceinte de l'entreprise

Moi particulièrement étant la seule à venir en quad que je ne peux forcement garer sur le parking extérieur sans quoi il n y resterait pas longtemps

Pour moi c est de la discrimination

Y a t il un article prévoyant que I employeur doit mettre à disposition un parking pour les cyclo et motocycle

MERCI

Par janus2fr, le 27/09/2013 à 10:30

Bonjour,

L'employeur peut tout à fait régir le stationnement à l'intérieur de l'entreprise.

Un parking "2 roues" n'est pas destiné à un quad qui, si je ne me trompe pas, en a 4.

Par **P.M.**, le **27/09/2013** à **19:05**

Bonjour,

La décision de l'employeur semble quand même discutable et il faudrait savoir si la réglementation du parking est consignée sur un quelconque document qui pourrait être le règlement intérieur, sinon, il faudrait lui demander ce qui peut justifier sa décision... Il existe maintenant des engins à 3 roues (type scooter) qui sont plutôt considérés dans la

catégorie assimilée aux 2 roues et en tout cas pas dans celle des automobiles...

Par janus2fr, le 27/09/2013 à 19:09

Un quad est cependant très loin d'un scooter en encombrement et plutôt assimilable à une voiture au niveau parking.

Mais ceci dit, il faudrait effectivement savoir comment est organisé le parking de l'entreprise.

Par **P.M.**, le **27/09/2013** à **19:39**

Cette allusion était simplement pour souligner qu'un parking "2 roues" pouvait accueillir des véhicules qui en avaient plus sans pour autant prétendre que c'était le cas aussi d'un quad qui doit avoir un encombrement comparable à certaines grosses motos notamment d'origine américaine mais sans que ce soit vraiment le problème...